



MAISONS-LAFFITTE

MESSAGE

de Jacques MYARD

Membre Honoraire du Parlement

Maire de Maisons-Laffitte

Président du Cercle Nation et République

Le 2 octobre 2021

A/S : Alerte météo de la Préfecture des Yvelines

La Préfecture des Yvelines a envoyé un message à la Ville concernant une alerte météo.
Versailles, le 2 octobre 2021

Bulletin d'expertise locale d'alerte météorologique

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en orange ORANGE liés à un événement de type PLUIE-INONDATION. Il convient d'être vigilant, de se tenir informer de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1 - Localisation et période

Lieux concernés par l'événement : ensemble de l'Île-de-France. Début de l'événement : courant de l'après midi. Fin de l'événement : après midi de dimanche.

2 - Description

Situation actuelle : temps sec.
Evolution prévue : fortes pluies et vents.

3 - Qualification de l'événement

Épisode de fortes pluies nécessitant une vigilance particulière du fait de son étendue.

4 - Conséquences possibles

- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.

■ Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».

■ Des coupures d'électricité peuvent se produire.

■ Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

5 - Conseils de comportements

■ Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas.

■ Je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.

■ Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.

■ J'évite de me déplacer.

■ Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux.

■ Je ne descends pas dans les sous-sols.

■ Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour en savoir plus 👉 consultez les sites <http://www.sante.gouv.fr/> et <http://www.inpes.sante.fr/>
Soyez vigilants.

Très cordialement